

Invitation de la Ministre des Solidarités et de la Santé Tour de table sur les enjeux du maintien à domicile 23 mars 2018

Intervention de Christian Zytynski, Président de la FNAAFP/CSF

Madame la Ministre,

Tout d'abord, il faut dire que bien souvent, dans notre société, nous percevons le vieillissement comme un problème personnel (effacer les signes du vieillissement) et sociétal (coût des frais de santé, des retraites, ...). Il est important que nous changions de regard sur le vieillissement à l'instar d'autres pays (Chine, Japon, Afrique, ...) et que nous prenions en compte les apports essentiels des personnes âgées à notre société, y compris en terme économique car l'augmentation démographique génère aussi des richesses sur le plan économique et des emplois. Ne l'oublions pas !

L'objectif, pour nous, doit être de mettre en œuvre une politique du vieillissement basée sur :

- **La réponse aux besoins de personnes** : au regard des enjeux du vieillissement, on ne peut pas continuer à mettre en œuvre une politique dont le point de départ n'est pas la réponse aux besoins des personnes. La loi ASV a largement échoué sur cet objectif, se contentant d'un empilage de mesures, parfois intéressantes, mais qui ne propose pas de réponse globale aux besoins des personnes âgées.
- **La compensation de la perte d'autonomie** doit être la règle, comme elle a été instaurée par la loi de 2005 pour les personnes en situation de handicap. Il faut sortir du traitement social du vieillissement qui répond à une situation par une aide, l'APA en l'occurrence, et aller vers un système de compensation comme cela existe dans les pays nordiques.
- **La solidarité nationale** : le financement de cette politique doit être basé sur une double exigence : garantir une équité territoriale (actuellement l'APA varie de 15,25€ à 28,58€ de l'heure selon les départements) et un financement national fondé sur la mise en place d'un cinquième risque de sécurité sociale, comme cela avait été évoqué puis rejeté dans les années 2007-2010. Nous souhaitons, comme cela existe dans les pays du Nord de l'Europe, un système fondé sur la solidarité nationale et non un système tel qu'il peut exister plus au Sud de l'Europe où la prise en charge est essentiellement

Fédération Nationale des Associations de l'Aide Familiale Populaire

Membre de La Confédération Syndicale des Familles

53, rue Riquet, 75019 Paris - tél : 01 44 89 86 86

site internet : www.fnaafp.org - e mail : accueil@fnaafp.org

familiale. La France n'a pas encore fait de choix très tranché dans ce domaine. Nous pensons qu'il est temps d'affirmer ce choix vers une prise en charge nationale du vieillissement.

En dehors de ces trois grands axes, d'autres actions doivent être entreprises :

- Un travail doit être engagé sur **l'évaluation des besoins** des Personnes âgées. La grille AGIRR, en ne mesurant qu'une perte d'autonomie, ne répond pas cet objectif. Nous devons mettre en œuvre une évaluation multidimensionnelle basée sur les atouts et les besoins des personnes. Ces outils existent, pour n'en citer qu'un le SMAF au Québec. Chez nous, le décret du 5 décembre 2016 prévoit cette évaluation multidimensionnelle ... reste à l'appliquer. Il faut également aller vers une évaluation partagée : comment peut-on concevoir que cette évaluation actuellement ne se fasse souvent que par un unique professionnel qui élabore le plan d'aide. Au final, c'est le financeur qui évalue les besoins ! Système inconcevable dans d'autres domaines. Inspirons-nous de ce qui se fait, même si c'est loin d'être parfait, pour l'évaluation des personnes handicapées, qui comprend au moins la définition d'un projet de vie.
- Il faut soutenir, accompagner et **reconnaitre le rôle des aidants**. Nous en parlons depuis tellement longtemps : il est par exemple urgent de réfléchir à des dispositifs permettant que ces derniers ne soient pas pénalisés financièrement ou au niveau de la retraite quand ils s'investissent auprès de leurs proches.
- Il faut aussi travailler **la coordination** interne et externe des différents intervenants pour éviter les ruptures de parcours. C'est un point essentiel, on en parle là aussi depuis longtemps, mais tant reste à faire aussi dans ce domaine. Je ne développe pas plus car nous n'avons pas le temps, mais il est essentiel que ces dispositifs s'articulent autour et à partir des intervenants à domicile si notre ambition est de permettre à un maximum de personnes de rester au domicile comme elles le souhaitent majoritairement.
- Un mot évidemment sur nos **services qui interviennent au domicile auprès des publics fragiles** : il faut sortir du système de tarification horaire pour aller vers un système de financement au poste. Quels autres travailleurs sociaux voient leur temps de travail quantifier en heures ? Pour nous c'est parfois en minutes ? Qui peut penser qu'un repas doit durer 30mn, voir 15, quand nous devons prendre en compte les besoins des personnes et faire « avec » et non pas « à la place ». Je ne vous parle pas des conditions de travail et de rémunération des personnels, ce n'est pas le lieu, mais comment pouvons-nous construire une politique de maintien à domicile sur des bases aussi maltraitantes pour les personnels et pour nos services ?

- Il ne faut pas oublier dans cette politique que nous appelons de nos vœux la nécessaire **formation des personnels**, le développement d'une **politique de prévention** assise sur les personnels intervenant à domicile et le **soutien aux associations** qui interviennent auprès des personnes âgées pour briser la solitude ou accompagner au quotidien des personnes isolées.

C'est à notre sens, en répondant à l'ensemble de ces enjeux, que nous pourrons bâtir une réelle politique de prise en charge des personnes vieillissantes.

Je vous remercie.

Christian Zytynski
Président